



SAISON U13 - 2022-2023

Ce Document fait une synthèse du déroulement et des bonnes conduites à adopter pour une saison en U12/U13 dans le « DISTRICT DORDOGNE PERIGORD ».

Doc de référence : « La Saison des U11 et U13 » élaboré par la DTN « Développement des pratiques »

Il répond également aux :

REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT / TITRE V - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE DISTRICT - §3. Critériums pour les équipes de Jeunes à 8 (U13 et U11) :

La Commission Foot Educatif, par délégation du Comité Directeur, pourra organiser des critères en plusieurs phases. Les modalités seront définies en début de saison et mises sur le site internet du District

Sommaire

1 - Déroulement saison

- 1-1 Calendrier général – Loi du jeu
- 1-2 Championnat
- 1-3-1 Coupes et Festival Foot U13
- 1-3-2 BEACH SOCCER
- 1-4 Futsal

2 - Organization d'un criterium type

- 2-1 Déroulement et documents à retourner
- 2-2 Préparation des terrains
- 2-3 Défi Jonglerie
- 2-4 Protocole d'avant Match et d'après match
- 2-5 Pause coaching

1 - Déroulement saison

1-1 Calendrier général et Loi du jeu

Le Calendrier général de la saison et les lois du jeu Foot à 8 sont disponibles en téléchargement sur le site du District :

<http://dordogne-perigord.fff.fr> rubrique « Documentations » puis « Jeunes » et « Football éducatif »

1-2 Championnat

Les engagements pour la saison se font par « FOOTCLUB ».

Bien indiquer les lieux des rencontres, les ententes éventuelles et les coordonnées des responsables de la catégorie.



Le championnat se déroulera en 3 phases :

- 1ère phase : Sur 2 niveaux :

- **Brassage Ligue** : Poules de 5 ou 6 équipes (Suivant inscriptions).

Les 2 premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3èmes sur l'ensemble des poules formeront une poule unique de 8 pour la seconde phase. Les équipes B (U12) qui jouent à ce niveau peuvent accéder au « Brassage Ligue » de la 2^{ème} phase.

Une équipe « B » ne peut pas remplacer une équipe « A » du même club quel que soit le classement.

Les équipes qui s'engagent dans ce brassage doivent pouvoir jouer le mercredi (pour jouer les rattrapages)

- **Brassage District** : Poules de 5/6 équipes. Jusqu'en octobre

- 2ème phase : Sur 3 niveaux :

- **Brassage Ligue** : Poule unique de 8 équipes. Jusqu'en janvier

Le classement en fin de phase sera refait sans tenir compte des résultats des équipes B, pour déterminer le classement des 6 équipes A entre elles !

Les 4 premières équipes A du nouveau classement accèdent au championnat U13 Ligue de la 3^{ème} phase.

- **Brassages District 1 et 2** : poules de 6 (5 matchs). Jusqu'en janvier

- 3ème phase : Les équipes seront réparties en 3 niveaux, en poules de 8/10 équipes :

Pas d'accession en U14 Ligue automatique en fin de saison.

RAPPEL :

Les REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT, s'appliquent en U13 notamment au TITRE III :

- **ARTICLE I : CLASSEMENT DES EQUIPES D'UN MEME CLUB** (Au sein d'un club et dès le début de la saison, les équipes sont classées en équipes 1, 2, 3, 4..., l'équipe 1 étant réputée supérieure à l'équipe 2, etc....)

- **ARTICLE II : JOUEURS D'EQUIPES SUPÉRIEURES INCORPORES EN EQUIPES INFÉRIEURES**

CASSEMENT

Le classement dans chaque poule est acquis suivant les dispositions ci-après, les points seront comptabilisés de façon suivante :

- match gagné 3 points
- match nul 1 point
- épreuve de jonglage gagné 1 point
- match perdu 0 point
- forfait et pénalité -1 point

En cas d'égalité de points, le classement des clubs se fera de la façon suivante ; il sera tenu compte, dans l'ordre :

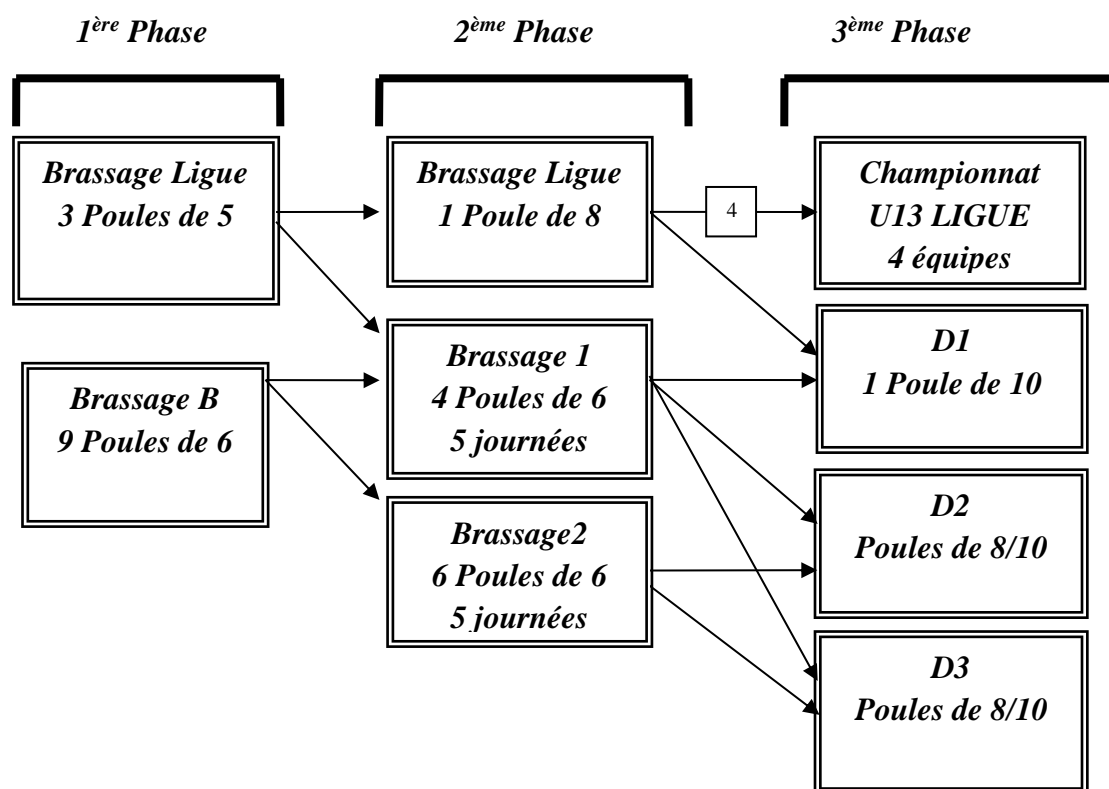
- a) du classement aux points des rencontres (Avec point de jonglerie) jouées entre eux par les clubs ex-aequo concernés ;
- b) de la différence entre les buts marqués et concédés lors de matches joués entre eux par les clubs ex-aequo concernés, (Goal Average particulier) ;
- c) de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve, (Goal Average général)
- e) du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve (meilleure attaque).

PAS DE FINALE DEPARTEMENTALE



TABLEAU « PREVISIONNEL » DE PASSAGE D'UNE PHASE A L'AUTRE

Peux évoluer en fonction du nombre d'équipes engagées.



1-3 COUPES et « FESTIVAL FOOTBALL U13 »

1-3-1 COUPES DE LA DORDOGNE « FESTIVAL FOOTBALL U13 ».

Les tours de coupe se dérouleront sous forme de **Journées « + 2 FOOT » - JOUR DE COUPE.**

Principe : Le club recevant fait un tirage au sort pour déterminer l'ordre des rencontres. Les équipes jouent les unes contre les autres avec attribution de points. Chaque rencontre est précédée d'une épreuve technique qui rapporte un point supplémentaire au vainqueur

La coupe DORDOGNE **« FESTIVAL FOOTBALL U13 »** concerne toutes les équipes U13 engagées en championnat. Seules les équipes « A » jouent pour une place en finale départementale

Finale départementale en Coupe DORDOGNE : - 16 équipes (16 clubs différents), avec 1 équipe qualifiée pour la Finale Régionale du **« FESTIVAL FOOTBALL U13 ».**

1-3-2 « BEACH SOCCER »

Réservé

1-4 COUPE FUTSAL

Cette coupe se déroule sur 2 journées (partenariat avec l'Amicale des Educateurs de Football AEF) avec en fin de saison une *Finale départementale.*



2- Organisation d'un « CRITERIUM »

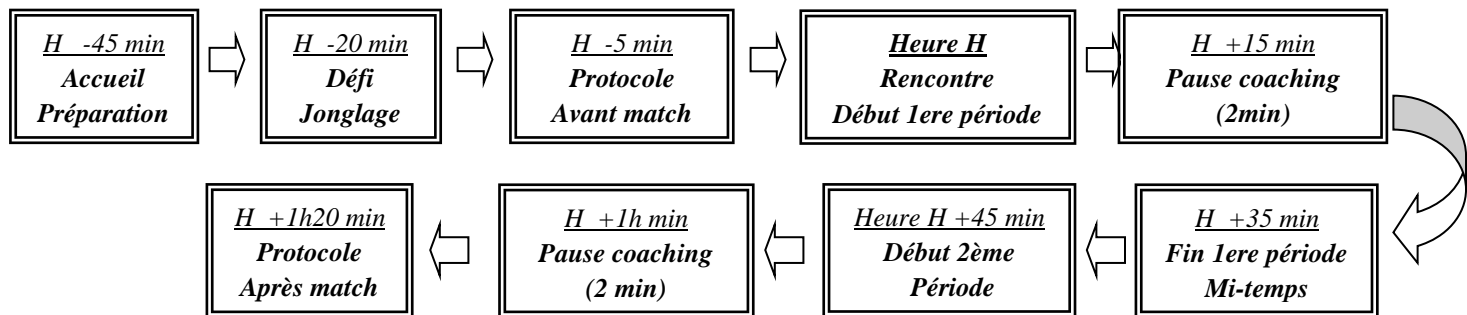
2-1 Déroulement et Documents à retourner

LE BON DEROULEMENT D'UN CRITERIUM DEMANDE DE LA RIGUEUR :

Un retard est source d'ennui et de perte de temps, à éviter au maximum ! Si vous ne pouvez pas vous déplacer, PREVENIR IMPERATIVEMENT le CLUB ORGANISATEUR et le DISTRICT.

Heure du Critérium : 15H, peut être déplacé à 13H en lever de rideau. S'il y a impossibilité de jouer l'après-midi, le critérium se jouera le matin à 11H (Prévoir se cas de figure, et les dispositions à mettre en place)

DEROULEMENT D'UN CRITERIUM (H étant l'heure de convocation correspondant au début de la rencontre)



Si une équipe, ne souhaite pas se déplacer le matin, la commission pourra inverser la rencontre, mais si cela n'est pas possible le match sera maintenu le matin.

Le club organisateur imprime sa « **feuille de match** » sur :

<http://dordogne-perigord.fff.fr> rubrique « Documentations » puis « Jeunes » et « Football éducatif »

Les demandes de modifications de calendrier se font par « FOOT CLUB »

RAPPEL :

TERRAIN IMPRATICABLE ARRETE MUNICIPAUX Voir Art VI du TITRE III des REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

Changement de date, d'heure et de terrain en Championnats (Pas en coupes)

Les demandes de changement de date, d'heure et de terrain doivent se faire via FOOTCLUBS.

Toutes les autres demandes (Y compris en Coupes) doivent être faites par mail du club (pas de mail personnel !)

FORFAIT : Une équipe A, ne peut être forfait si l'équipe B du même club joue ce jour-là. Si c'est le cas les deux équipes seront alors déclarées forfaits.

ARBITRAGE A LA TOUCHE :

L'arbitrage à la touche est désormais, assurée, par les joueurs, avec l'objectif de les former aux Lois du jeu. En cas d'absence de joueurs remplaçants, la touche est effectuée par un jeune ou un adulte volontaire licencié

FEUILLE DE MATCH : A compléter par les éducateurs de chaque équipe

DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD 2013-2014 FEUILLE DE MATCH U13										N° licence ou C.I		Bén. Off.		NOM, Prénom, Localité		Distance fruits			
N° match :		N° internet :		Compétition :		Date :/..../.....		Org :		Arbitre					 km			
Journée ou tour :		Heure : H		Date :/..../.....		Org :		Arb. Assistant		Arb. Assistant		Délégué(s)			 km E			
Signature de l'arbitre				Après prolongation <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				* Mettre un X en regard du joueur concerné ** Indiquer le N° du joueur				Toute personne figurant sur cette feuille doit être obligatoirement licenciée							
								Indiquer au VERSO les observations. Motif avertissement, exclusion, blessure											
								Jonglerie : Indiquer seulement le meilleur essai dans le tableau ci dessous											
N°	Expul. Arbitre	N° LICENCE ou N° Carte Identité	NOM PRENOM	Bénéf(é) Rempl.	PIED	PIED	TETE	TOTAL	N°	Expul. Arbitre	N° LICENCE ou N° Carte Identité	NOM PRENOM	Bénéf(é) Rempl.	PIED	PIED	TETE	TOTAL		
					DROIT (30 Max)	GAUCHE (30 Max)	(30 Max)							DROIT (30 Max)	GAUCHE (30 Max)	(30 Max)			
TOTAL des 8 meilleurs résultats ->									TOTAL des 8 meilleurs résultats ->										
R																			
E																			
B																			
C																			
A																			
N																			
V																			
C																			
E																			
U																			
R																			
Inscrire 1 à 3 personnes licenciées (Responsable, Educateur, dirigeant)				NOM, Prénom du Capitaine ou du dirigeant				Dirigeant responsable				NOM, Prénom du Capitaine ou du dirigeant responsable (Jeunes) :							
				Avant match Certifié conforme				Après match Pris connaissance				Avant match Certifié conforme				Après match Pris connaissance			
				Signer avant match															

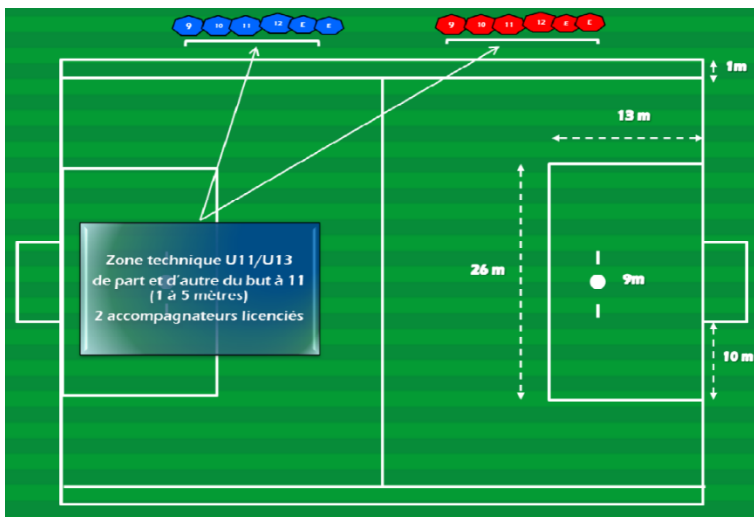
D : Dirigeant - E : Educateur - M : Encadrement Médical



2-2 Préparation terrains

- Vérifier le traçage et l'équipement des aires de jeu.
- Fixation des buts pour le football à 8 : Il est rappelé que les « buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96- 495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.
- Traçage de la surface de réparation (S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles pour matérialiser les quatre angles).
- Prévoir des bancs et un marquage pour les zones techniques
- Prévoir une trousse de premiers secours et 2 jeux de chasubles.
- Prévoir pour les arbitres de touche des drapeaux de touche et chasubles spécifiques
- Prévoir au moins 2 ballons de match

Espace de Jeu sur un 1/2 terrain à 11



2-3 Jonglage

Le défi jonglage a pour but de démontrer au plus grand nombre l'importance de la répétition de la jonglerie et de démontrer aux enfants, éducateurs et adultes que toutes et tous sont capables de progrès avec les efforts nécessaires.

L'épreuve de jonglerie est obligatoire pour les deux équipes et attribuera un point supplémentaire pour le match à l'équipe victorieuse de l'épreuve.

Une pénalité de 1 point sera donnée en cas de refus.

Elle débutera 20 min avant l'heure officielle du match.

- Principe : Placer 1 jeune face à 1 autre jeune par numéro de maillot (par exemple).

- Comptage des jonglages : Par le joueur en attente

Les joueurs donnent ensemble les résultats à l'éducateur qui inscrit les résultats sur la « feuille de match »

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds). En cas d'égalité le total des 9 meilleurs sera pris en compte et cela jusqu'au 12ème si nécessaire.

Limitation à 50 contacts pied gauche, 50 contacts pied droit et 50 têtes (sans surface de rattrapage). Le meilleur score des 2 essais dans chaque spécialité sera retenu.

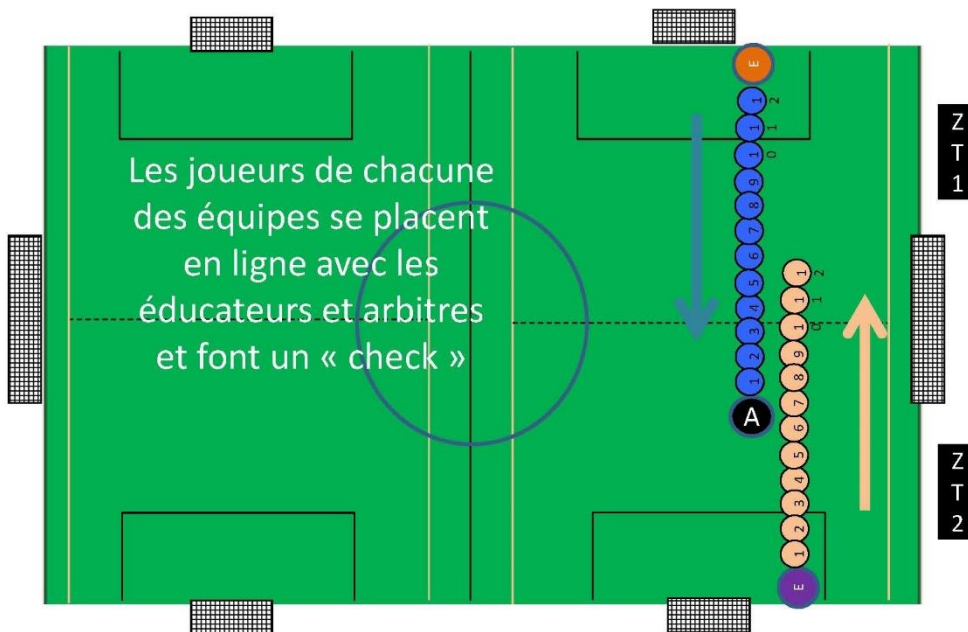
Départ de jonglerie de préférence au sol, sauf pour les contacts à la tête. Un départ à la main pour les jonglages des pieds peut être autorisé si les 2 clubs sont d'accord.

2-4 Protocoles

2-4-1 Protocoles d'avant Match

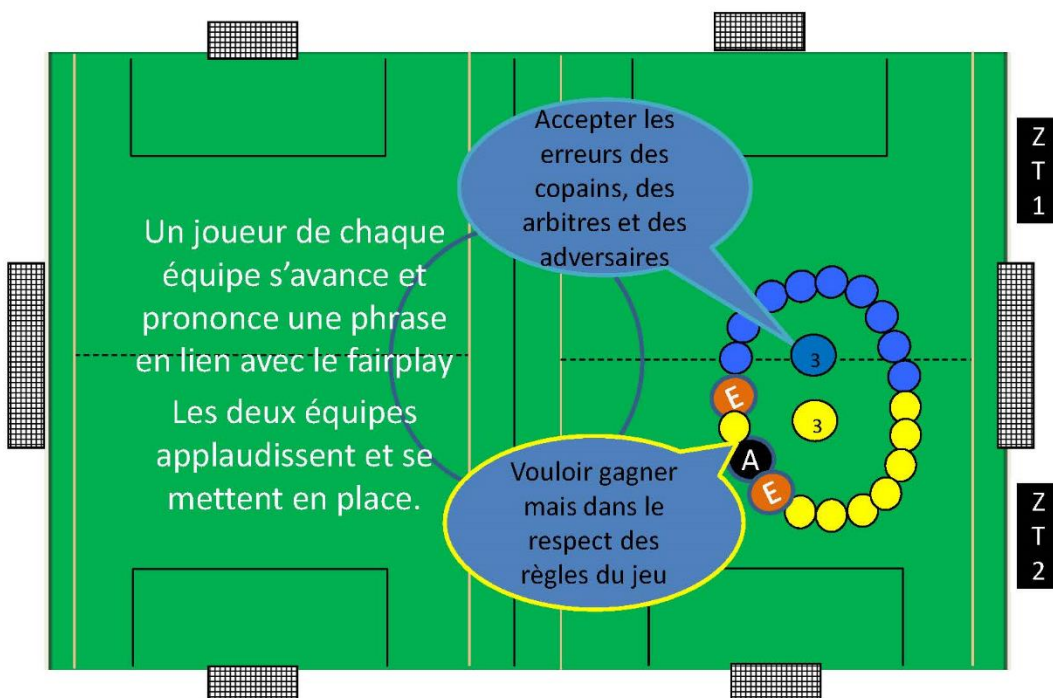
OPTION 1 : Protocole identique aux U11

Protocole d'avant match U10/U11 et U12/U13

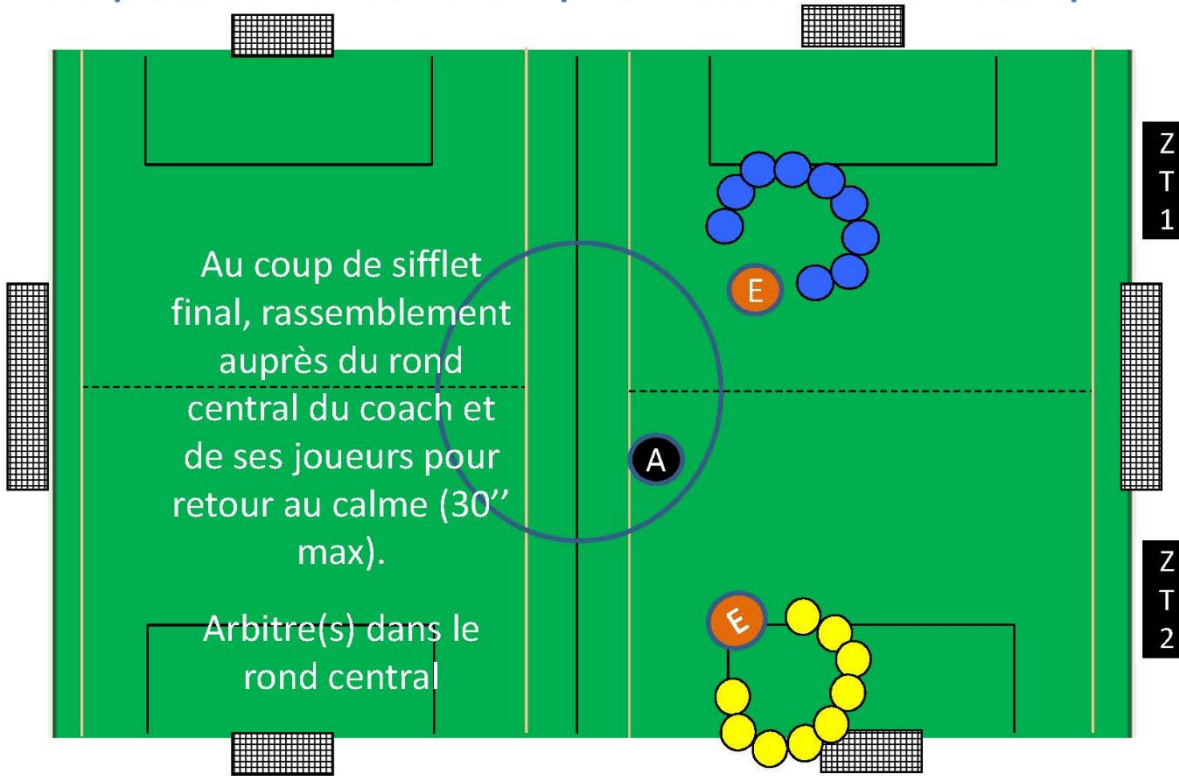


OPTION 2 : Pour les clubs inscrit au « Programme Educatif Fédéral »)

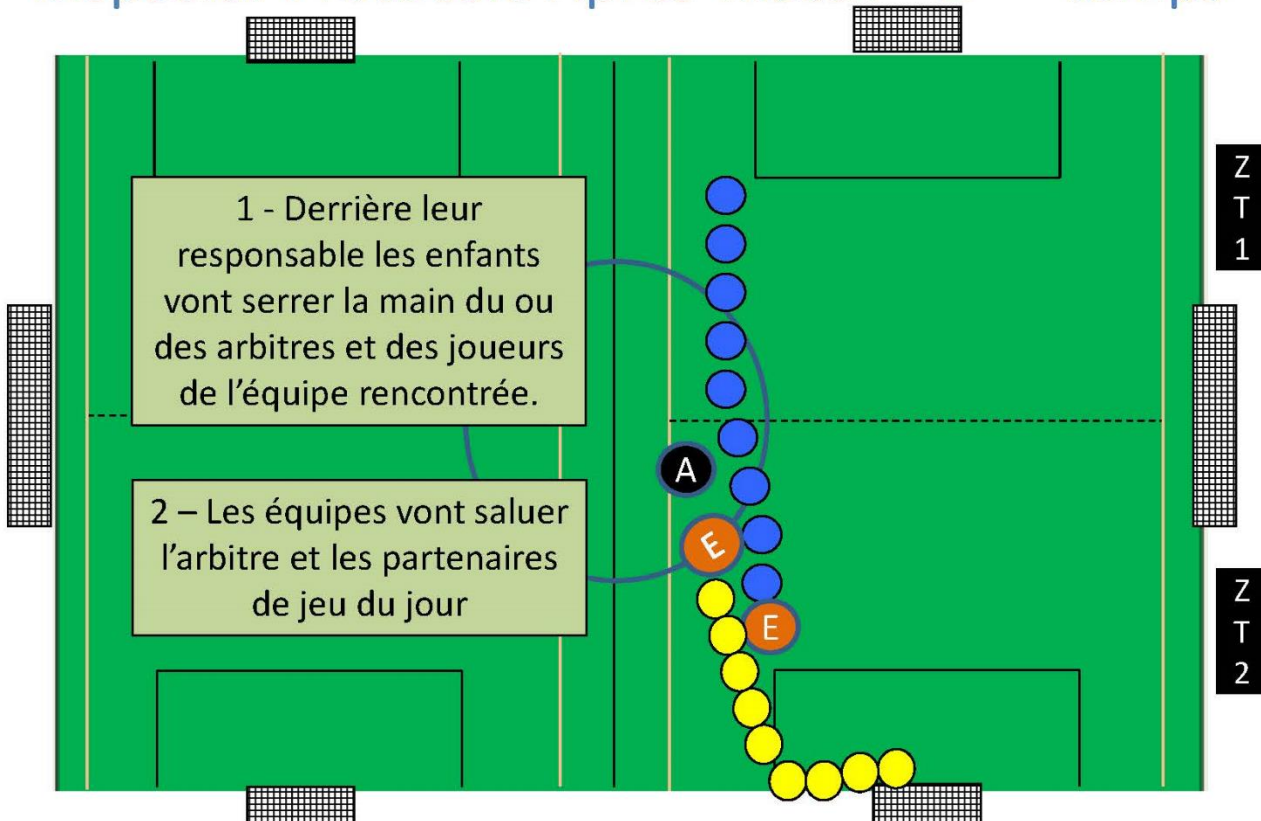
Protocole d'avant match U12/U13



Dispositif Protocole Après-Match – 1^{er} temps



Dispositif Protocole Après-Match – 2^{ème} temps



2-5 Pause coaching

La pause coaching se déroule à la moitié de chaque période de jeu, à l'issue d'un arrêt de jeu (aux 15ème et 45ème minutes). Elle dure 2 minutes. Elle se passe sur le terrain à l'angle des 13 mètres.

Reprise du jeu : A l'issue des 2', l'arbitre officiel reprendra le jeu, consécutivement à l'arrêt de jeu précédent.

La pause coaching

